

Paroisse évangélique réformée de Villeneuve – Haut Lac

L'ASSEMBLEE PAROISSIALE

est convoquée en séance ordinaire d'automne
Le dimanche 24 novembre 2024 à 10h15
Au Temple de Villeneuve.

Procès-verbal :

Point 1 : Accueil et principes constitutifs.

Monsieur Christian Tille, président, ouvre l'assemblée à 11h00,
Madame Hélène Denebourg invite l'assistance à se recueillir.

Monsieur Christian Tille rappelle l'ordre du jour qui est modifié par
Monsieur le Caissier Gabriel Panchaud, le point 5, le budget 2025.

5.1 Budget 2025 de la Paroisse (questions et discussions).

5.2 Budget des travaux de rénovations des «Volets » de la Maison de
Paroisse.

5.3 Rapport de la Commission de Gestion.

5.4 Adoption du budget 2025.

Suite aux modifications du point 5, l'ordre du jour est accepté à
l'unanimité par vote à mains levées est accepté l'unanimité.

Puis Monsieur Tille salue les autorités politiques et religieuses à
savoir :

Pour la commune de Villeneuve : Monsieur Léonard Studer.

Pour la commune de Rennaz : Monsieur Légeret Pierre Henri.

Pour la commune de Noville : Madame Corine Baillif-Grognuz

Les communes de Roche et Chessel : Sont excusées.

Monsieur Tille salue aussi la présence de Madame Stéphanie Bayle
représentante de notre Région 11.

Monsieur Tille lit les 2 principes constitutifs soit les N° 9 et 10.

N°9 : Dans le dialogue avec les religions, elle privilégie
l'interpellation mutuelle pour une coexistence pacifique et une
meilleure compréhension. Respecte la différence tout en continuant
de proclamer l'Évangile. Elle encourage à la clairvoyance envers les
diverses formes de spiritualité.

N° 10 : Elle porte un regard bienveillant et critique sur la société.

Point 2 : Nomination de deux scrutateurs.

Madame Marie-Claire Viret.

Monsieur Christophe Keller.

Point 3 : Procès-verbal de l'assemblée de printemps du 21 mars 2024.

Monsieur Tille lit le procès-verbal de l'assemblée de printemps du 21 mars 2024 celui-ci est accepté par vote à mains levées à l'unanimité.

Point 4 : Communications du bureau.

Monsieur Tille indique que 2 postes sont toujours à repourvoir au sein du bureau de l'assemblée de paroisse :

1 secrétaire.

1 Vice-président.

Point 5 : Budget 2025.

5.1 Présentation du budget de la Paroisse

Le caissier Monsieur Gabriel Panchaud. Présente le budget prévu pour l'exercice 2025 et de 70'100 CHF. Il est noté que la contribution à la Cible-EERV-Région-11 2025 reste au même montant que celui de 2024 soit (37'000 CHF.) selon la décision de l'Assemblée Régionale tenue le 10 novembre 2024.

Il est noté un abaissement des dépenses de roulement de 3'800 CHF. par rapport au budget 2024.

Le budget 2025 présente un solde négatif de 2'900 CHF. Presque identique au budget 2024. Au niveau des Produits nous constatons le maintien de la générosité de nos Paroissiennes et Paroissiens qui contribuent intensément au bon fonctionnement financier de notre paroisse ! un grand merci à toutes et à tous.

Budget 2025 en chiffres :

Produits : 70'100 CHF.

Charges : 73'000 CHF.

Résultat Provisionnels : **Négatif de 2'900 CHF.**

Une question d'une Paroissienne concernant le rôle de l'aide de paroisse Madame Odile Diserens, Monsieur Gabriel Panchaud explique le rôle de l'aide de paroisse et sa rétribution mensuelle, la Paroissienne demande alors que l'aide de paroisse explique son rôle lors de ses visites chez les Paroissiennes et les Paroissiens.

5.2 Présentation du budget des travaux de rénovation des volets de la Maison de paroisse

Le caissier Monsieur Gabriel Panchaud présente le devis concernant la réfection des volets de la Maisons de paroisse, le devis se monte à 12'475 CHF. Le fonds de rénovation de la maison de paroisse pourrait prendre en charge les 8'100 CHF. Il reste à financer 4'735 CHF par des dons des Paroissiennes et des Paroissiens ou même encore par des entreprises, un financement du solde par le fonds de diaconie est aussi une solutions, Monsieur Gabriel Panchaud sollicite l'assemblée présente afin d'aider la paroisse à financer ses travaux.

5.3 Rapport de la commission de gestion et finances.

Afin de donner décharge au caissier, Jean-Rodolphe Wohnlich membre de la commission de gestion présente le rapport de gestion. Le président de l'assemblée de paroisse remercie Madame Christiane Yersin et Monsieur Wohnlich pour leur travail.

5.4 Adoption du budget 2025.

Pour donner suite à la lecture du rapport de la commission de gestion, il faut que l'assemblée présente accepte le budget selon la présentation.

Il est accepté par vote à main levée lors de l'assemblée de paroisse. Monsieur Tille remercie Monsieur Panchaud pour l'élaboration du budget 2025 avec l'aide de Monsieur Alain Rouge.

Point 6 : Election complémentaire au conseil paroissial.

Le président de l'assemblée paroissiale demande si quelqu'un est intéressé par un poste de conseillère, conseiller de paroisse Villeneuve Haut-Lac, 2 postes sont vacants.

Pas de candidat !

Point 7 : Communications du conseil paroissial.

Monsieur Tille donne la parole à Madame Ulrike Keller Présidente du Conseil de Paroisse.

Madame Keller remercie l'assemblée présente pour sa confiance durant les 5 prochaines années, Madame Keller explique que le conseil de paroisse c'est réunis pour une retraite afin de travailler ensemble pour des projets de la paroisse, Madame Keller explique les divers ateliers et manifestations de la Paroisse au sein des 5 villages, Madame Keller demande aussi le soutien des divers manifestations paroissiales avec l'aide de chacune et chacun, vous

avez la possibilité de prendre contact avec Madame Keller afin de proposer votre aide pour les manifestations et festivités à venir. (en attaché, le message de Madame Ulrike Keller lors de l'assemblée).

Point 8 : Programme de la paroisse.

Monsieur Tille donne maintenant la parole à notre Pasteur Madame Hélène Denebourg, une présentation de la vie de la paroisse pour les mois de novembre et décembre 2024 est présenté.
(Selon le document en attaché à ce PV.)

Point 9 : Communications de la région.

Monsieur Tille donne la parole à Madame Stéphanie Bayle Représentante de la Région 11.
(Selon le document en attaché à ce PV)

Point 10 : Divers et propositions individuelles.

Monsieur Tille ouvre ce point avec une demande à la commune de Villeneuve de contrôler le système de mise en route des cloches car depuis quelques temps celles-ci ne sonnent que 5 minutes avant le culte, anciennement les cloches sonnaient plus longtemps.
Monsieur Léonard Studer Vice-syndic présent à l'assemblée me demande de prendre contact avec le service technique.

Madame Corinne Baillif- Grognez demande pourquoi il fait froid dans le temple, le chauffage c'est arrêté en cours de culte car le chauffage fonctionne seulement 1 heure après avoir été activé le bouton de mise en marche.

Monsieur Léonard Studer Vice-syndic me demande de prendre contact avec le service technique.

La parole n'est plus demandée, Monsieur Tille clôt cette séance à 11h55 en remerciant les représentants des autorités communales et des autorités ecclésiastiques, ainsi que toutes les personnes présentes à cette assemblée.

Le président :


Christian Tille

Le secrétaire


Christian Tille